

■ **Dutoit Toitures**, à Meyrin, entreprise de couverture, etc.
(FOSC du 21.01.1988, p. 253). Le titulaire a été déclaré en état de
faillite par jugement du Tribunal de première instance du
05.01.2004, confirmé par arrêt de la Cour de Justice du
26.02.2004.
Journal no 3852 du 25.03.2004
(02196158 / CH-660.0.032.988-0)